

Par

Renaud Corbeil

Université du Québec à Montréal.

Sport has the power to change the world...it has the power to inspire. It has the power to unite people in a way that little else does. It speaks to youth in a language they understand. Sport can create hope where once there was only despair. It is more powerful than government in breaking down racial barriers.[\[1\]](#)

Cette déclaration lourde de sens historique de Nelson Mandela, presque 20 ans après la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, rappelle l'importance du sport dans l'évolution politique et dans les importants changements qu'a subis son pays. En effet, le sport et sa diplomatie ont contribué, selon la plupart des historiens[\[2\]](#), à éveiller les consciences et à mettre de la pression sur un État imposant une ségrégation pratiquement totale dans tous les aspects de sa société. La pratique du sport n'échappe pas à cette réalité. À travers les menaces de boycotts olympiques dont celui de Montréal en 1976, ainsi que par l'exclusion de l'Afrique du Sud de plusieurs fédérations sportives internationales, le sport semble s'être imposé comme une force politique pouvant en influencer d'autres et avoir réussi à entraîner d'importants changements au sein de la société sud-africaine. Pascal Boniface, généralement très critique face à l'éthique politique hypocrite du Comité international olympique (CIO), lui accorde d'ailleurs un rôle de précurseur et de catalyseur dans la lutte antiapartheid[\[3\]](#). Il nous apparaît donc intéressant de nous demander pourquoi le sport a pu avoir une telle influence diplomatique dans une lutte politique qui a mené à la chute d'un régime si imposant.

Cet article démontrera comment le monde du sport a constitué un véhicule important pour diffuser internationalement la contestation de l'apartheid, de l'imposition de cette politique par le régime sud-africain en 1948 à son abolition en 1991. Nous considérons que le sport a été une étincelle ayant permis à cette contestation de s'étendre à des domaines plus vitaux en alimentant une lutte sociale globale pour, à long terme, atteindre un régime où il avait une forte signification identitaire et symbolique. Pour ce faire, nous nous attarderons premièrement à évaluer les caractéristiques et l'évolution de l'Afrique du Sud au temps du Parti national[\[4\]](#). Nous verrons que le monde du sport était très symptomatique de cette société, dans sa politique interne, sa dimension sociale et même dans sa contestation de l'autorité. Deuxièmement, nous verrons comment les mouvements contestataires intérieurs réussirent à attirer les regards sur les abus du régime de l'apartheid et à rejoindre les mouvements sportifs internationaux. Les États africains émergeant du système colonial et une société civile mondiale s'éveillant se joindront aussi à cette contestation sportive dans une époque plus mobilisée et médiatisée. Finalement, nous évaluerons comment l'engrenage diplomatique, amenant les organisations internationales et supranationales ainsi que des acteurs étatiques plus puissants à emboîter le pas aux organisations sportives, réussit

lentement à provoquer des changements internes en Afrique du Sud, par nécessité, et par épuisement.

L'apartheid et le sport

L'Union d'Afrique du Sud, réunissant les colonies britanniques du Cap, du Transvaal, d'Orange et du Natal, devient un dominion de la Couronne en 1910. Un régime parlementaire y est établi à la suite de compromis entre les Britanniques, vainqueurs des deux guerres anglo-boers (1880-1881 et 1898-1902), et les Afrikaners, Sud-africains blancs s'exprimant dans une langue dérivée du néerlandais et formant 60% de la population blanche. Ce nouvel État ne compte toutefois que 1,3 million d'habitants blancs contre 4 millions de Noirs, 525 000 Métis et 130 000 Indiens[5]. Cette réalité n'est pas occultée dans le traité d'Union, l'exclusion des non-Blancs étant l'une des conditions majeures de la réussite de ce projet politique, et cela en accord avec le gouvernement de Londres[6]. Sous la pression des Afrikaners, très impliqués en politique, la domination blanche et la ségrégation tendent à s'institutionnaliser : une loi est passée pour limiter la mobilité des travailleurs noirs, soit la *Native Labour Regulation Act*, en 1911, et une autre, la *Natives Land Act* en 1913, limite leur accès à la propriété, les confinant à quelques réserves formant environ 7.5% du territoire[7]. À la même époque, un fort nationalisme afrikaner naît d'une insatisfaction de leur situation dans la société blanche sud-africaine et de leur affiliation à la Couronne britannique. Cela conduit à la formation du Parti national en 1914 et à celle de l'*Afrikaner Broederbond* en 1918. Cette dernière constitue, pour certains, une ligue d'entraide afrikaner et, pour d'autres, une société secrète nationaliste[8]. Ce courant de défense identitaire afrikaner jumelé à des idées républicaines et de supériorité raciale, inspirées de darwinisme social et de « science raciale » allemande, grimpe rapidement en popularité[9]. Tout cela aboutit à l'élection du Parti national en 1948, pouvant être vu comme une revanche symbolique des guerres anglo-boers[10]. Daniël Malan, alors élu premier ministre, exprime ce sentiment en s'exclamant : « Aujourd'hui, l'Afrique du Sud nous appartient une fois de plus... Que Dieu nous accorde qu'elle soit toujours nôtre[11] ». Sous son gouvernement, l'apartheid devient une politique officielle et des législations étendent son emprise : le *Population Registration Act* de 1950 classe officiellement les individus par race (Blancs, Noirs, Métis, Indiens...), le *Group Areas Act*, sanctionné en 1950, définit le lieu d'habitation selon la race et le *Separate Amenities Act*, adopté en 1953, prévoit aussi des lieux publics séparés[12]. Sous Hendrik Verwoerd, premier ministre puis président, de 1958 à 1966, la législation se renforce encore, menant à des émeutes dans le *township* de Sharpeville en 1960 et mettant pour la première fois le régime dans l'embarras internationalement. Verwoerd utilise alors cette mise au ban pour remobiliser l'opinion publique vers l'indépendance, ce qui réussira. La République d'Afrique du Sud naît le 31 mai 1961[13].

Le développement du sport dit moderne en Afrique du Sud suit lui aussi ces lignes de divisions ethniques et de discrimination. Arrivé par l'entremise des militaires britanniques, il se codifie et se diffuse, de 1860 à 1900, à travers le système d'éducation des *State Schools*, semblable au réseau des *Public Schools* anglaises. Ces écoles étant réservées aux Blancs, les non-Blancs ou *coloured* (Africains, Indiens et Métis) en sont dès lors en très grande majorité exclus. Le système de ségrégation s'institutionnalisant graduellement, le développement de la pratique du sport se fait

aussi de façon séparée. Par exemple, au football, les Noirs sont généralement restreints à des terrains de fortune alors que les clubs et les fédérations officielles sont réservés aux Blancs[14]. Un autre aspect important du développement du sport sud-africain est l'incorporation presque organique du rugby dans le nationalisme afrikaner antibritannique de l'entre-deux-guerres. Le rugby s'érige alors comme partie intégrante de leur identité revendicatrice, ce qui expliquera l'impact symbolique, mais aussi bien réel des affrontements politiques touchant ce « sport élu », fortement lié à leur tradition historique et à leur politique d'exclusion[15]. L'adoption officielle de l'apartheid en 1948 correspond à un formidable essor du rugby sud-africain, s'imposant comme puissance mondiale, ce qui semble justifier leurs politiques qui institutionnalisent encore plus la pratique séparée du sport et renforce l'existence d'une hiérarchie ethnique[16]. Le discours que tient Hendrik Verwoerd à l'équipe nationale de rugby, les Springboks, qu'il reçoit au lendemain de son intronisation comme premier ministre en 1958, est révélateur de la mystique nationaliste entourant ce sport :

Vos prestations dans les arènes sportives nationales et internationales doivent en permanence témoigner de la combativité et de la bravoure légendaires des Afrikaners et refléter la nécessaire suprématie de la race blanche sur les Cafres et les croisés. Chaque fois que vous gagnerez sur le terrain, vous ferez non seulement avancer notre idéal commun, mais honorerez parallèlement les pères fondateurs de notre nation afrikaans séculaire et immortelle. Je compte sur vous pour toujours faire du rugby l'étendard qui ravive notre flamme patriotique et auquel tous les dignes fils et filles de ce pays se rallient sans états d'âme[17].

De plus, la politique sportive établie en 1956, interdisant formellement le sport mixte, garantit l'exclusivité des Blancs dans les équipes nationales et soumet la reconnaissance d'organisations sportives non blanches aux organisations blanches, au *South African Rugby Board* (SARB) dans le cas du rugby[18]. Le sport olympique aussi sourit aux Sud-Africains blancs. Leurs performances, jusqu'à leurs derniers Jeux avant leur exclusion, à Rome en 1960, furent excellentes. Ces bons résultats apportent un rayonnement au régime à une époque où la composition exclusivement blanche de leur sélection olympique ne choque pas le monde occidental[19]. Les mêmes politiques d'exclusions des non-Blancs, officieuses (les privant des infrastructures et des équipements nécessaires à la pratique ou à l'amélioration des performances) puis officielles, régissent d'ailleurs l'organisation du sport olympique en Afrique du Sud. Les choses changeront suite aux bouleversements sociaux des années 1960.

Le sport étant ainsi imprégné de la politique ségrégationniste, il n'est pas étonnant de constater que des organisations sportives prennent part à la lutte contre l'apartheid aux côtés de l'ANC[20] et du PAC[21]. En 1958 la *South African Sport Association* (SASA) voit le jour. Il s'agit d'une association multisport qui a pour but de coordonner l'action des fédérations sportives sud-africaines non blanches qui, séparément, ont de la difficulté à se faire reconnaître en Afrique du

Sud comme à l'étranger, pour ainsi arriver à une pratique du sport inclusive et non raciale. Le sport non blanc sud-africain est alors relativement peu connu en dehors du pays tandis que les fédérations blanches ont une grande notoriété puisqu'elles ont participé à la fondation de plusieurs fédérations internationales[22]. Le fait que plusieurs fédérations sportives blanches éliminent les clauses spécifiquement raciales de leurs constitutions, s'en remettant à l'efficacité de l'apartheid et des conditions matérielles en découlant pour s'assurer de la non-inclusion des non-Blancs en leur sein, politise encore plus l'opposition de la SASA qui s'attaquera plus explicitement aux bases du régime[23]. L'opposition se radicalise et ses buts changent et s'élargissent[24]. La SASA met alors sur pied le *South African Non-Racial Olympic Comitee* (SAN-ROC), en 1963, destiné à détruire toute structure raciale dans le sport sud-africain et à faire pression sur le CIO et les fédérations internationales pour l'exclusion du Comité olympique sud-africain qui contrevient au premier principe de la Charte olympique interdisant la discrimination dans le sport[25]. En 1966, le monde du rugby non blanc aussi s'organise : la *South African Rugby Union* (SARU) est créée d'une sécession de la fédération non blanche de rugby soumise au sport officiel, pour devenir une organisation indépendante refusant toute ségrégation due à la race. Elle s'organise même en ligue, tentant tant bien que mal d'organiser un rugby non racial en Afrique du Sud[26]. La lutte des groupes sportifs s'inscrivant souvent dans une dynamique de désobéissance civile, le régime déclenche une répression assez sévère contre ses membres, principalement ceux de la SASA. Dennis Brutus, fondateur de la SASA, est banni[27] en 1961 puis emprisonné de 1963 à 1966. D'autres sont poussés à l'exil, perdent leurs passeports ou sont assignés à résidence[28]. Malgré ces conditions difficiles, ces organisations sportives non raciales commencent à se faire entendre et réussiront, à terme, par leurs relations internationales, à influencer les politiques internes de l'Afrique du Sud.

Internationalisation de la contestation sportive

Dès 1955, Dennis Brutus commence à écrire au CIO pour qu'il enquête sur les procédures de sélections olympiques en Afrique du Sud. Cela ne produit pas les résultats escomptés, car Avery Brundage, président du CIO de 1952 à 1972 et farouche défenseur de l'« apolitisme » des JO (il avait milité pour la participation américaine aux Jeux de Berlin en 1936), s'en tient à l'explication des autorités sud-africaines comme quoi les non-Blancs sont simplement moins performants et non exclus d'une participation olympique. Aussi, il considère cela comme une affaire interne sud-africaine et une question politique inappropriée pour le CIO[29]. Avec le temps, la SASA remporte pourtant quelques victoires, réussissant entre autres à faire suspendre la fédération sud-africaine blanche de football par la FIFA en 1961. Au cours des mêmes années, le système d'exclusion raciale dans le sport sud-africain devient graduellement un sujet chaud au sein du CIO et celui-ci menace pour la première fois, en 1962, le Comité national olympique (CNO) d'Afrique du Sud de suspension si la politique raciale du gouvernement ne change pas[30]. Suite aux pressions du SAN-ROC et des CNO des autres pays africains nouvellement indépendants, le CIO envoie une mission pour enquêter sur les agissements du CNO sud-africain en 1963, et finit par retirer à l'Afrique du Sud son invitation aux JO de Tokyo en 1964[31]. C'est le début d'une internationalisation de la question sud-africaine. Le SAN-ROC, en exil à Londres à partir de 1966, pousse au boycott des jeux, ce qui aboutit à l'exclusion de l'Afrique du Sud des Jeux de Mexico en 1968, puis à son

expulsion du mouvement olympique en 1970. Le CIO, bousculé par ces pressions et malgré les réticences de son président, en vient donc à précéder les autres organisations internationales, sportives ou non, dans leurs sanctions envers l'Afrique du Sud[32]. En effet, un grand nombre de fédérations sportives internationales emboitent le pas et expulsent l'Afrique du Sud, entre 1968 et 1978, suite aux prises de position du CIO[33]. Quant à l'Organisation des Nations unies (ONU), malgré une condamnation du régime en 1962 et un appel officiel aux autres États à suspendre les rencontres sportives avec les équipes d'Afrique du Sud[34], elle attend 1974 pour l'exclure[35]. Le Commonwealth se prononce ensuite, en 1977, contre les liens sportifs avec l'Afrique du Sud par l'Accord de Gleneagles, étant lui aussi à la remorque du CIO. La contestation sportive interne réussit donc à atteindre des instances internationales dépassant le sport et le CIO peut être vu comme un des véhicules de cette internationalisation[36].

Une autre force convergente qui contribue à faire de la lutte antiapartheid sur le plan international un succès à long terme est l'action des pays africains décolonisés. En effet, de 1957 à 1965, presque toutes les colonies françaises et britanniques de la région subsaharienne acquièrent leur indépendance. Ces nouveaux États utilisent alors le sport pour cimenter leurs unions nationales et pour se faire reconnaître internationalement en adhérant aux fédérations sportives les plus importantes, notamment la FIFA, et au CIO[37]. Dans la lignée du courant panafricain en vogue à cette époque, l'Afrique s'organise politiquement avec la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), en 1965, et sportivement avec celle du Conseil supérieur des Sports africains (CSSA), en 1966, chapeautant le sport africain en mettant l'accent sur l'absence de discrimination dans celui-ci[38]. La CSSA devient rapidement le bras sportif des politiques de l'OUA et le principal vecteur de sa lutte contre l'apartheid, contribuant à une plus grande cohésion dans la diplomatie africaine. Le sport donne à l'Afrique une audience et une influence qu'elle n'aurait pas autrement, arrivant à faire infléchir le CIO pour les JO de 1964 et 1968 avec leurs menaces de boycott[39]. En 1976, une visite des All Blacks, l'équipe de rugby de la Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud coïncide avec une dure répression de manifestations d'étudiants noirs s'opposant à l'obligation d'avoir à suivre des cours d'Afrikaans, la langue de leurs oppresseurs : c'est ce qu'on en viendra à appeler le massacre de Soweto, le 16 juin 1976. Les pays de l'OUA, en réunion au même moment, en appellent au CIO pour qu'il interdise la participation de la Nouvelle-Zélande au JO de Montréal, sur le point de commencer, parce qu'elle contrevient aux résolutions de l'ONU. L'OUA vote alors une résolution enjoignant à ses pays membres de boycotter les Jeux de Montréal et la communauté internationale d'être solidaire de la population noire de l'Afrique du Sud, utilisant un langage fort et évocateur pour décrire les actions du régime sud-africain :

...l'une des manifestations de l'abominable système de l'apartheid est la séparation des populations d'Afrique du Sud selon la race et la couleur de la peau. [...] L'Afrique du Sud se livre à des massacres sauvages sur nos frères et sœurs à Soweto, Johannesburg, Pretoria et ailleurs en Afrique du Sud, la Nouvelle-Zélande cautionne de telles atrocités en entretenant des relations sportives avec les fascistes sud-africains[40]...

Le rugby n'étant pas un sport olympique, le successeur de Brundage comme président du CIO, Lord Killanin, refuse, arguant que le gouvernement de la Nouvelle-Zélande est opposé à l'apartheid, mais respecte le droit de tous de se mesurer sportivement, et que le CNO néo-zélandais n'avait enfreint aucune règle. 22 pays africains boycottent alors les Jeux de Montréal, leurs CNO décidant de suivre la ligne politique de leurs gouvernements, de l'OUA et de la CSSA, au désarroi de ceux qui, comme Killanin, prônent l'indépendance des comités olympiques face aux gouvernements et à leurs politiques nationales[41]. Si les effets de ce boycott sont contestés et difficiles à quantifier, on assiste tout de même à une tentative ouverte d'utiliser le sport à des fins politiques (et humanitaires) et de faire converger les différents canaux de la lutte antiapartheid (ONU, CIO, États)[42]. La cohésion se fait d'ailleurs de plus en plus grande, menant éventuellement à l'organisation conjointe d'une conférence, à Paris en 1985, par le Comité des Nations Unies contre l'apartheid, la CSSA et le SAN-ROC. La déclaration qui en résulte exhorte le CIO de décourager plus fortement toute compétition avec les Sud-Africains, et ce dans tous les sports[43].

On peut toutefois insérer la lutte antiapartheid dans une perspective plus large. En toile de fond, la guerre froide joue un rôle non négligeable dans la lutte antiapartheid. Dans un monde où chaque État doit choisir son camp, l'Afrique du Sud se voit intégrée au bloc occidental. Cela explique la relative tolérance des pays de ce groupe envers le régime d'apartheid. De l'autre côté, le bloc communiste et les pays non alignés sont plus intransigeants avec l'Afrique du Sud. Sans entrer dans les détails de tous les jeux politiques qui découlent de cette situation, notons que le CIO devient, pour tous ces protagonistes, une arène politique alternative à l'ONU, où le régime sud-africain et les boycotts antiapartheid peuvent être instrumentalisés à des fins de compétition entre les blocs. Le CIO, au milieu de ces tractations, a évidemment de la difficulté à tenir sa position théoriquement apolitique[44]. Dans un autre ordre d'idée, on peut voir la montée du mouvement antiapartheid mondial comme participant à ce que Hakan Thörn appelle l'émergence d'une « société civile globale ». Le monde occidental, marqué par la présence grandissante des médias, des moyens de communication et des transports, devient un espace où de multiples organisations revendicatrices se font entendre au cours des années 1960. Des mouvements nationaux antiapartheid se forment un peu partout (en France, en Grande-Bretagne, aux États-Unis...), en plus des mouvements africains cités plus haut, et un activisme transnational s'érige en réseau. Cet éveil de la société civile en viendra éventuellement à avoir une influence sur les États récalcitrants à rejeter le régime sud-africain[45].

Engrenage diplomatique, sanctions économiques et évolution du régime

L'accumulation des pressions de toutes sortes sur le régime sud-africain fait en sorte qu'à l'isolement diplomatique, politique et sportif vient graduellement s'ajouter une autre composante essentielle pour l'Afrique du Sud : l'économie. En 1977, le Conseil de sécurité de l'ONU rend obligatoire un embargo sur les armes, munitions et matériel militaire sensible, établi dès 1963, mais peu appliqué, alors que jusque-là des pays comme la France, la Grande-Bretagne et les

États-Unis avaient été des fournisseurs importants pour l'Afrique du Sud[46]. La nécessité de calmer une opinion publique intérieure plus mobilisée est devenue plus importante pour ces États que celle de plaire aux compagnies qui profitent de ce commerce[47]. La même année, l'ONU adopte aussi un embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud qui importe tout son pétrole et est dépendant pour celui-ci de pays comme les États-Unis, la Grande-Bretagne et les Pays-Bas. De plus, la décision de l'Iran de Khomeiny de suivre la résolution de l'ONU, en 1979, coupe l'alternative que le Shah avait jusque-là fournie à l'Afrique du Sud, rendant son approvisionnement encore plus difficile. Toutefois, certaines compagnies contournent illégalement cet embargo et il reste difficile à appliquer au départ. Il est ensuite soutenu par des campagnes populaires de boycott des produits de compagnies pétrolières, dont Shell, connues pour outrepasser les règles en commerçant avec l'Afrique du Sud. Mobilisée par les tournées des Springboks qui n'ont pas cessé malgré les manifestations et par le durcissement du régime vers 1986, la société civile des pays occidentaux multiplie les boycotts non officiels de produits sud-africains (oranges Outspan) et de sociétés traitant avec le régime d'apartheid (la banque Barclays de Londres ayant pignon sur rue en Afrique du Sud)[48]. De la fin des années 1970 au début des années 1980, les embargos nationaux et internationaux se multiplient et se renforcent, isolant de plus en plus l'Afrique du Sud. Ces mesures, ajoutées aux autres, finiront par faire tomber le régime ségrégationniste, malgré la non-collaboration économique d'États comme la Suisse et Israël[49].

Le régime réagit tardivement aux pressions, sportives et autres. Il commence d'ailleurs par tenter une voie d'évitement: le multi-nationalisme. Se trouvant isolé sur le plan sportif, le président Vorster « met fin », en 1970, au système hiérarchique de l'apartheid pour le remplacer par un système de « développement séparé » des « nations » sud-africaines, aboutissant à une balkanisation plutôt qu'à une intégration. Dans cette nouvelle approche, les Bantoustans deviennent théoriquement indépendants et les non-Blancs sont classés comme « citoyens » de l'un d'eux, selon leur « ethnie », qu'ils y vivent ou non. Ils perdent ainsi la citoyenneté sud-africaine, devenant des travailleurs étrangers chez eux, et l'Afrique du Sud ne peut théoriquement plus être accusée de discrimination envers sa population. Cette opération a aussi son pendant sportif : la « nouvelle politique sportive » de 1971, destinée à ramener l'Afrique du Sud dans le giron des institutions sportives internationales[50]. Celle-ci permet la participation de non-Blancs à des compétitions internationales de façon séparée, mais interdit la pratique du sport mixte à domicile, perpétuant la grande inégalité des moyens et des infrastructures d'entraînement. Le sport s'érige comme un rempart de la doctrine raciale qui était intrinsèquement liée à l'*Afrikanerdom*[51]. Cette politique reflète bien le dilemme des dirigeants, désireux de réintégrer les instances internationales, mais aussi de contenter à la fois les plus conservateurs et les plus progressistes de leurs électeurs, qui commencent à s'ouvrir à la possibilité d'une pratique mixte du sport, plus au niveau international que dans leur quotidien toutefois[52]. À partir de 1973, la lutte interne contre l'apartheid dans le sport s'articule autour du *South African Council on Sport* (SACOS) qui coordonne l'organisation du sport non racial et a des liens étroits avec les organisations extérieures du SAN-ROC (en exil à Londres) et de la CSSA[53]. La cohésion entre l'international et l'interne est plus solide qu'une décennie plus tôt et une jonction se fait entre les buts sportifs et politiques, comme l'indique le slogan du SACOS qui devient emblématique de tout

le mouvement : « Il ne peut y avoir de sport normal dans une société anormale[54] ».

On aurait pu croire que le monde du Rugby ait été le plus difficile à changer, mais les moins bonnes performances des Springboks sur le plan international, dans les années 1970, provoquent une remise en question des politiques des dirigeants du sport et de l'État, déjà affectés par les boycotts. L'identité afrikaner est touchée à la fois par les défaites de l'équipe et par les controverses provoquées lorsqu'elle réussit à jouer des matchs à l'étranger[55]. C'est d'ailleurs à travers le rugby que se fait l'une des premières initiatives pour établir une pratique du sport non raciale. Danie Craven, ancien joueur, capitaine et entraîneur des Springboks puis président du SARB (1956-1993) est celui par qui le scandale et un début de changement arrivent[56]. Ce personnage, plus grand que nature et adulé dans son pays, reste encore aujourd'hui énigmatique et ses visions et intentions réelles sont difficiles à cerner. En effet, il s'est longtemps accommodé de la non-mixité dans le sport, qu'il semblait défendre, mais organise, en 1988, une rencontre avec des membres du SARU et de l'ANC pour tenter une fusion des associations sportives raciales et non raciales, et cela avant que le gouvernement n'ait donné le moindre signe d'ouverture à une évolution du régime[57]. Aussi, dans les années 1980, une certaine pratique mixte non officielle du sport a pris place, à petite échelle, tandis que l'appui moral des Afrikaners à l'apartheid semble décroître, facilitant la possibilité de changement au sein du régime[58]. La fusion du SARB et du SARU se fait donc, étant complétée en 1992, en parallèle avec l'ouverture forcée du régime qui en vient à craquer sous la pression combinée de l'opposition interne, des sanctions économiques et de l'isolement diplomatique, sportif entre autres, qui à long terme affectent aussi les mentalités. La fin de la guerre froide qui dépoliarise le monde, amène aussi les puissances étrangères à regarder la situation sud-africaine pour ce qu'elle est réellement, sans pensées stratégiques, et fait ressortir l'anachronisme du régime[59]. Le temps semble désormais favorable à la négociation. Le nouveau président, Fredrik De Klerk en vient à abolir les principaux piliers de l'apartheid en juillet 1991, malgré les oppositions de la droite. Il fait ensuite approuver la nouvelle voie qu'il veut emprunter par un référendum chez les électeurs blancs, obtenant une approbation étonnamment claire de 68.7%[60]. S'ensuit une période de transition un peu trouble, mais qui ne peut empêcher une plus grande démocratisation du pays, l'élection de Mandela en 1994 et l'adoption d'une nouvelle constitution en 1996[61]. Le monde du sport est encore une fois rapide à réagir : le CIO accepte la participation sud-africaine aux Jeux de Barcelone et les Springboks recommencent à tourner, mais sans le climat malsain de scandale qui accompagnait jadis leurs déplacements[62].

.....

L'Afrique du Sud n'a pas changé complètement du jour au lendemain et porte toujours les stigmates de l'apartheid qui y a sévi durant plus de 40 ans. Toutefois, les changements importants des années 1990 sont d'une importance capitale dans la nouvelle direction que tente de prendre ce pays. L'importance que prit la diplomatie sportive dans cette évolution est évidemment difficile

à quantifier et certains, sans la nier, trouvent l'attention que lui accorde la littérature un peu exagérée[63]. D'autres, dans leur façon d'envisager l'histoire du sport et de ses institutions les plus puissantes (CIO, FIFA...), s'attardent à opposer l'échec des vues idéalistes de Coubertin du sport comme promoteur de la paix aux actions dénuées de morale et d'éthique d'un Brundage ou d'un Samaranch[64]. Sans adhérer à l'idéalisme du fondateur des JO modernes, nous croyons toutefois que le sport, dans le cas qui nous intéresse, a pu être un enjeu rassembleur, une cause commune à laquelle pouvaient adhérer des acteurs disparates (organisations locales et internationales, États africains, société civile occidentale) qui auraient difficilement coopéré autrement. La contestation via le sport a de plus permis de mettre l'éclairage sur une situation africaine qui aurait pu, comme ce fut le cas du Rwanda en 1994 ou de la RDC depuis les années 1990, passer inaperçue. Sans changer la situation à elle seule, la diplomatie sportive a selon nous été l'un des ciments de cette lutte dont la persistance et la durée ont été cruciales dans la victoire, arrivant à atteindre les mentalités autour du monde et même celle des Afrikaners. S'insérant dans une dynamique plus grande (guerre froide, tensions internationales), le sport a pu être un des canaux politiques arrivant à internationaliser la question sud-africaine. Il est aussi intéressant de voir comment le CIO, souvent instrumentalisé par des mouvements de pressions à cause de sa place centrale dans l'échiquier du sport international, a pu, malgré lui et de façon paradoxale, devenir un véhicule important de cette lutte, au mépris de son apolitisme supposé, mais rejoignant ses vœux égalitaires et non discriminatoires. Dans un pays où le rugby prenait une part importante dans l'identité afrikaner et par ricochet dans celle de son régime discriminatoire, la réussite de Mandela de l'utiliser dans la reconstruction d'une identité nationale plus large, lors de la coupe du monde de 1995, fut en quelque sorte l'aboutissement symbolique de la lutte qu'ont menée les différentes organisations sportives non raciales sud-africaines depuis les années 1950. Pour faire suite à notre étude et en dépassant les considérations de politiques globales, il serait intéressant d'évaluer comment et si, depuis la réconciliation, le sport a réussi à créer des liens entre les communautés et quel succès réel ont pu avoir les fusions d'organisations sportives dans leurs tentatives de populariser la pratique du sport mixte au niveau local et dans le sport de masse.

[1]Discours de Nelson Mandela du 10 décembre 2010, cité par Mark Staniforth, « Sport has the power to change the world :Inspirational leader Mandela hailed after his death aged 95 », *Mailonline*, 5 décembre 2013, <<http://www.dailymail.co.uk/sport/article-2519097/Nelson-Mandela-dead-95-Sport-power-change-world.html>> (23 juillet 2014).

[2] Marc Keech et Barrie Houlihan, « Sport and the End of Apartheid », *The Round Table: The Commonwealth Journal of International Affairs*, 88, 349, 2010, p. 111-112.

[3] Pascal Boniface, *JO politiques*, Paris, Jean-Claude Gawsewitch Éditeur, 2012, p. 145-148.

[4] Parti afrikaner nationaliste.

[5] Georges Lory, *L'Afrique du sud*, Paris, Karthala, 1998, p. 53-57.

[6] François-Xavier Fauvelle-Aymar, *Histoire de l'Afrique du sud*, Paris, Édition du Seuil, 2006, p. 340.

[7] Georges Lory, *Op. cit.*, p. 58-59.

[8] François-Xavier Fauvelle-Aymar, *Op. cit.*, p. 346-349.

[9] *Ibid.*

[10] Antoine Bouillon et Robert Archer, *Le sport et l'apartheid*, Paris, Éditions Albatros, 1981, p. 56.

[11] Cité par Tom Hopkinson, *L'Afrique du Sud*, Paris, Time, 1965, p. 131

[12] Les populations noires étaient la plupart du temps astreintes à habiter dans des territoires séparés, les Bantoustans. Georges Lory, *Op. cit.*, p. 64-66.

[13] *Ibid.*, p. 69-71.

[14] Antoine Bouillon et Robert Archer, *Op. cit.*, p. 44-53.

[15] *Ibid.*, p. 83-92.

[16] Jean-Pierre Bodis, *Le rugby sud-africain. Histoire d'un sport en politique*, Paris, Karthala, 1995, p. 96-109.

[17] Cité par Jean-Baptiste Onana, « Le sport sud-africain entre déclin et renaissance, raisons d'un relatif recul », *Outre-Terre*, 3, 8, 2004, p. 99.

[18] Fondé en 1889. Antoine Bouillon et Robert Archer, *Op. cit.*, p. 71.

[19] Christopher Merrett, « From the Outside Lane : Issues of "Race" in South African Athletics in the Twentieth Century », *Patterns of Prejudice*, 38, 3, 2004, p. 233-234.

[20] *African National Congress*, fondé en 1912.

[21] *Pan African Congress*, issu d'une scission de l'ANC en 1959.

[22] Douglas Booth, « Hitting Apartheid for Six? The Politics of the South African Sports Boycott », *Journal of Contemporary History*, 38, 3, 2003, p. 479.

[23] Antoine Bouillon et Robert Archer, *Op. cit.*, p. 168-169.

[24] Douglas Booth, *Loc. cit.*, p. 477.

[25] *Ibid.*, p. 170-173.

[26] Jean-Pierre Bodis, *Op. cit.*, p. 113-116.

[27] Exclue de la société civile, interdit de travailler

[28] Antoine Bouillon et Robert Archer, *Op. cit.*, p. 172-173.

[29] Scarlett Cornelissen, « Resolving “the South African Problem”: Transnational Activism, Ideology and Race in the Olympic Movement, 1960-91 », *The International Journal of the History of Sport*, 28, 1, 2011, p. 156.

[30] Antoine Bouillon et Robert Archer, *Op. cit.*, p. 170.

[31] Scarlett Cornelissen, *Loc. cit.*, p. 157.

[32] Douglas Booth, *Loc. cit.*, p. 480.

[33] Boxe en 1968, cyclisme en 1970, haltérophilie en 1972, natation en 1973, athlétisme en 1976, basketball en 1978. Antoine Bouillon et Robert Archer, *Op. cit.*, p. 296-297.

[34] Éric Monin et Catherine Monin, « Le boycott politique des Jeux Olympique de Montréal », *Relation Internationales*, 2, 134, 2008, p. 99.

[35] Jean-Pierre Bodis, *Op. cit.*, p. 141.

[36] Christopher Merrett, « We don't Want Crumbs, We Want Bread: Non-Racial Sport, the International Boycott and South African Liberals », *English Academy Reviews: Southern African Journal of English Studies*, 27, 2, 2010, p. 82-85.

[37] Jean-Pierre Augustin, « Éléments géopolitiques du sport africain », *Les Cahiers d'Outre Mer*, 2, 250, 2010, p. 179-180.

[38] Scarlett Cornelissen, *Loc. cit.*, p. 158.

[39] Jean-Pierre Augustin, *Loc. cit.*, p. 181-182

[40] Archives du CIO, Réunion de la Commission exécutive à Barcelone 1976, Procès-verbaux du 13 et 17 octobre 1976, p. 16. Cité par Éric Monin et Catherine Monin, *Loc. cit.*, p. 101.

[41] Éric Monin et Catherine Monin, *Loc. cit.*, p. 99-102.

[42] *Ibid.*, p. 112-113.

[43] Scarlett Cornelissen, *Loc. cit.*, p. 160-161.

[44] *Ibid.*, p. 153-155.

[45] Hakan Thörn, « The Emergence of a Global Society: The Case of Anti-Apartheid », *Journal of Civil Society*, 2, 3, 2006, p. 249-266.

[46] Gary Clyde Hufbauer, Jeffrey J. Schott et Kimberley Ann Elliott, *Economic sanctions Reconsidered. Supplemental Case Histories*, Washington, Institute for International Economics, 1990, p. 228.

[47] Georg Kreis, « L'embargo, arme contre l'apartheid ? », *Relations internationales*, 3, 131, 2007, p. 91-93.

[48] Marc Drillech, *Le boycott*, Paris, Les Presses du Management, 1999, p. 58-60.

[49] Georg Kreis, *Loc. cit.*, 95-100.

[50] Antoine Bouillon et Robert Archer, *Op. cit.*, p. 181-188.

[51] Nationalisme *afrikaner* basé sur la langue, la culture et un héritage de « pionniers » de l'Afrique du Sud.

[52] *Ibid.*, p. 189-192.

[53] Marc Keech et Barrie Houlihan, *Loc. cit.*, p. 116-118.

[54] Jean-Pierre Bodis, « Le rugby, sa mythologie et la construction d'une nation nouvelle : l'Afrique du Sud », dans *Ethnicité et nation en Afrique du Sud. Imagerie identitaire et enjeux sociaux*, sous la dir. de Dominique Darbon, Paris, Karthala, 1995, p. 226.

[55] Jean-Pierre Bodis, *Op. cit.*, p. 137-138.

[56] *Ibid.*, p. 120-123.

[57] *Ibid.*, p. 147-152.

[58] Douglas Booth, *Loc. cit.*, p. 493.

[59] François-Xavier Fauvelle-Aymar, *Op. cit.*, p. 385-389.

[60] Georges Lory, *Op. cit.*, p. 84.

[61] François-Xavier Fauvelle-Aymar, *Op. cit.*, p. 390-399.

[62] Jean-Pierre Bodis, *Op. cit.*, p. 161-172.

[63] Marc Keech et Barrie Houlihan, *Loc. cit.*, p. 119-120.

[64] John Hoberman, « The Myth of Sport as a Peace-Promoting Political Force », *The SAIS Review*

of International Affairs, 31, 1, 2011, p. 17-29.